DES PREUVES AVANT TOUT

Célébrons dix ans d'existence

RAPPORT ANNUEL 2014–2015

Le savoir au service du public

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

@scienceadvice

ACADÉMIES MEMBRES

Les membres fondateurs du Conseil des académies canadiennes sont :

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (SRC) :

La SRC est le principal organisme national regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. La SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. La Société est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences sociales, en sciences humaines et dans les arts. La SRC s'attache à reconnaître l'excellence universitaire, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE (ACG) :

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur des enjeux d'importance primordiale. Fondée en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les membres de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Au nombre d'environ 600, les membres de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ (ACSS) :

L'ACSS reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé au Canada. Fondée en 2004, l'ACSS compte quelque 400 membres et en élit de nouveaux chaque année. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration et un comité exécutif bénévoles. La première fonction de l'ACSS consiste à fournir en temps opportun des évaluations éclairées et impartiales sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens et des Canadiennes. L'ACSS surveille également les événements mondiaux reliés à la santé, afin d'améliorer l'état de préparation du Canada en la matière, et assure une représentation du pays en sciences de la santé sur le plan international. L'ACSS fait autorité au nom de la collectivité multidisciplinaire des sciences de la santé.

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente et de la présidente du conseil des gouverneurs • **2**

À propos du Conseil des académies canadiennes • **4**

Célébrons dix ans de retentissement • **10**

Rapports complétés en 2014–2015 • **17**

Regard vers l'avenir : Évaluations en cours 2015–2016 • **23**

À la mémoire de • **26**

Conclusion • **27**

Annexe I – Profil de l'organisme • **28**

Annexe II – Conseil des gouverneurs, comité consultatif scientifique et personnel du Conseil des académies canadiennes • **32**

Annexe III – États financiers : Exercice 2014–2015 • **35**

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

180, rue Elgin, bureau 1401, Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Téléphone : 613 567-5000 Télécopieur : 613 567-5060
www.scienceadvice.ca | @scienceadvice

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Janet W. Bax
Présidente par intérim

Margaret Bloodworth, C.M.
Présidente du conseil des gouverneurs

Le Conseil des académies canadiennes célèbre cette année sa première décennie d'existence. Nous ne pourrions être plus fiers de cette réussite ou plus reconnaissants envers les centaines d'experts bénévoles qui nous ont aidés à atteindre cette étape importante. Ensemble, ils ont contribué par leur expertise à la préparation de plus de 30 rapports sur des sujets d'intérêt national, dont plusieurs ont suscité ou enrichi des conversations sur des questions économiques, les ressources naturelles, l'éducation et la formation, la santé des Canadiens, et plus encore. Cette année, le Rapport annuel souligne certains des retentissements qu'ont eus les rapports du CAC au cours de la dernière décennie ainsi que ceux que nous avons observés au cours de l'exercice 2014–2015.

Cette année, notre plus productive à ce jour, nous avons publié huit nouveaux rapports sur des sujets aussi divers que les médicaments pour enfants, le maintien de l'ordre, le patrimoine numérique, les prix de l'énergie, les données sur la santé, la culture scientifique, les technologies de l'information et les incidences environnementales de l'extraction du gaz de schiste. Ces rapports sont déjà utilisés par certains gouvernements et organismes nationaux pour faire avancer les politiques canadiennes et nous souhaitons remercier nos commanditaires de nous avoir confié des évaluations qui nécessitent une analyse profonde et qui répondent à des questions essentielles pour comprendre le contexte actuel.

En avril 2015, le CAC a favorablement accueilli l'annonce par le gouvernement fédéral d'une nouvelle enveloppe de fonds, qui nous a permis d'amorcer l'exercice financier sur une note positive. Le *Plan d'action économique 2015* a affecté 15 millions de dollars sur cinq ans et nous sommes très reconnaissants du soutien que nous accorde l'honorable Ed Holder, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, en faisant en sorte que des questions pertinentes continuent de nous être posées. Nous anticipons avec enthousiasme un avenir occupé et la production de plusieurs autres rapports, chacun portant les caractéristiques propres à une évaluation du CAC : induite par la demande, indépendante, étayée par des données probantes, examinée par des pairs et diagnostique plutôt que normative. Les décideurs apprécient en effet les études impartiales et faisant autorité qui rassemblent les informations les plus récentes sur des questions complexes; nous sommes heureux de pouvoir continuer pendant plusieurs autres années de fournir des bases scientifiques solides à l'élaboration des politiques publiques par l'enrichissement de notre collection de rapports d'experts.

Sur le plan personnel, je tiens à féliciter notre ancienne présidente, l'honorable Elizabeth Dowdeswell, O.C., OOnt, qui a été nommée 29e lieutenante-gouverneure de l'Ontario en septembre 2014. Son Honneur a tenu la barre du CAC pendant plus de quatre ans avec jugement et discernement, animée par son dévouement inlassable à l'égard du mandat de notre organisation, qui est de livrer des évaluations neutres, basées sur des données scientifiques. Notre mission continuera dorénavant d'être au service des Canadiens, en faisant ce que nous faisons le mieux : fournir des conseils fondés sur la science, pour le bien du public.

Janet W. Bax
Présidente par intérim

Margaret Bloodworth, C.M.
Présidente du conseil des gouverneurs

À PROPOS DU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Les évaluations sont la raison d'être du Conseil des académies canadiennes. Le travail accompli par le CAC couvre un large éventail de connaissances scientifiques. Le CAC retient l'acception englobante de « science », qui désigne ainsi tant les sciences naturelles, les sciences sociales, les sciences de la santé et le génie que les lettres.

Le CAC évalue des questions provenant de deux sources distinctes 1) certaines qui lui sont posées par le gouvernement fédéral, en vertu de l'accord de financement conclu avec le CAC, et 2) d'autres qui lui viennent de commanditaires sans lien avec cet accord de financement, tels que des organisations non gouvernementales, des acteurs du secteur privé et d'autres ordres de gouvernement. Les évaluations du CAC sont réalisées par des comités d'experts bénévoles de disciplines diverses qui recueillent et synthétisent les preuves disponibles dans le but de relever les lacunes sur le plan des connaissances, d'établir les forces et les faiblesses du Canada et d'examiner les tendances internationales afin de décrire le contexte dans lequel les décisions politiques doivent être prises. Le CAC s'applique systématiquement à recruter les experts les plus brillants parmi ses académies membres, au sein de divers secteurs d'activité et à l'étranger pour réunir la somme considérable de connaissances voulue pour alimenter ses évaluations. Tous ses rapports doivent être approuvés par le conseil des gouverneurs du CAC afin de confirmer que les processus du CAC ont été respectés. De plus amples informations sur le CAC, sur sa structure de gouvernance et sur ses activités peuvent être trouvées à l'annexe I du présent rapport.

« Je tiens à féliciter le CAC pour le travail considérable qu'il a effectué […] en produisant des évaluations diversifiées et dynamiques qui contribuent de façon importante à la prise de décisions fondées sur des données probantes au Canada. C'est avec impatience que j'attendrai les futures évaluations du CAC. »

L'honorable James Moore, ministre de l'Industrie (août 2014)

« Les travaux impressionnants du Conseil des académies canadiennes ont constamment fourni des bases solides qui nous permettent à la fois de mieux comprendre les questions complexes qui se posent et de tenir un dialogue éclairé sur les politiques canadiennes. »

David J. Mitchell, président-directeur général, Forum des politiques publiques (avril 2015)

VISION

Être la voix de confiance du savoir scientifique au service du public.

MISSION

Fournir aux Canadiens :

- les meilleures connaissances scientifiques disponibles, dans le but d'alimenter le débat et de servir de source d'informations pouvant éclairer la prise de décision;
- des évaluations indépendantes faisant autorité et fondées sur des preuves portant sur le savoir scientifique qui sous-tend les questions d'intérêt public d'aujourd'hui et de demain;
- une voix pour le savoir scientifique, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

PROPOSITION DE VALEUR

Le Conseil des académies canadiennes apporte un éclairage et des éléments probants qui viennent enrichir l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision au Canada. Pour ce faire, il met à profit le savoir collectif des plus brillants esprits afin de contribuer à l'élaboration d'évaluations d'experts approfondies sur les enjeux les plus importants pour la population canadienne.

LE CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES EN CHIFFRES

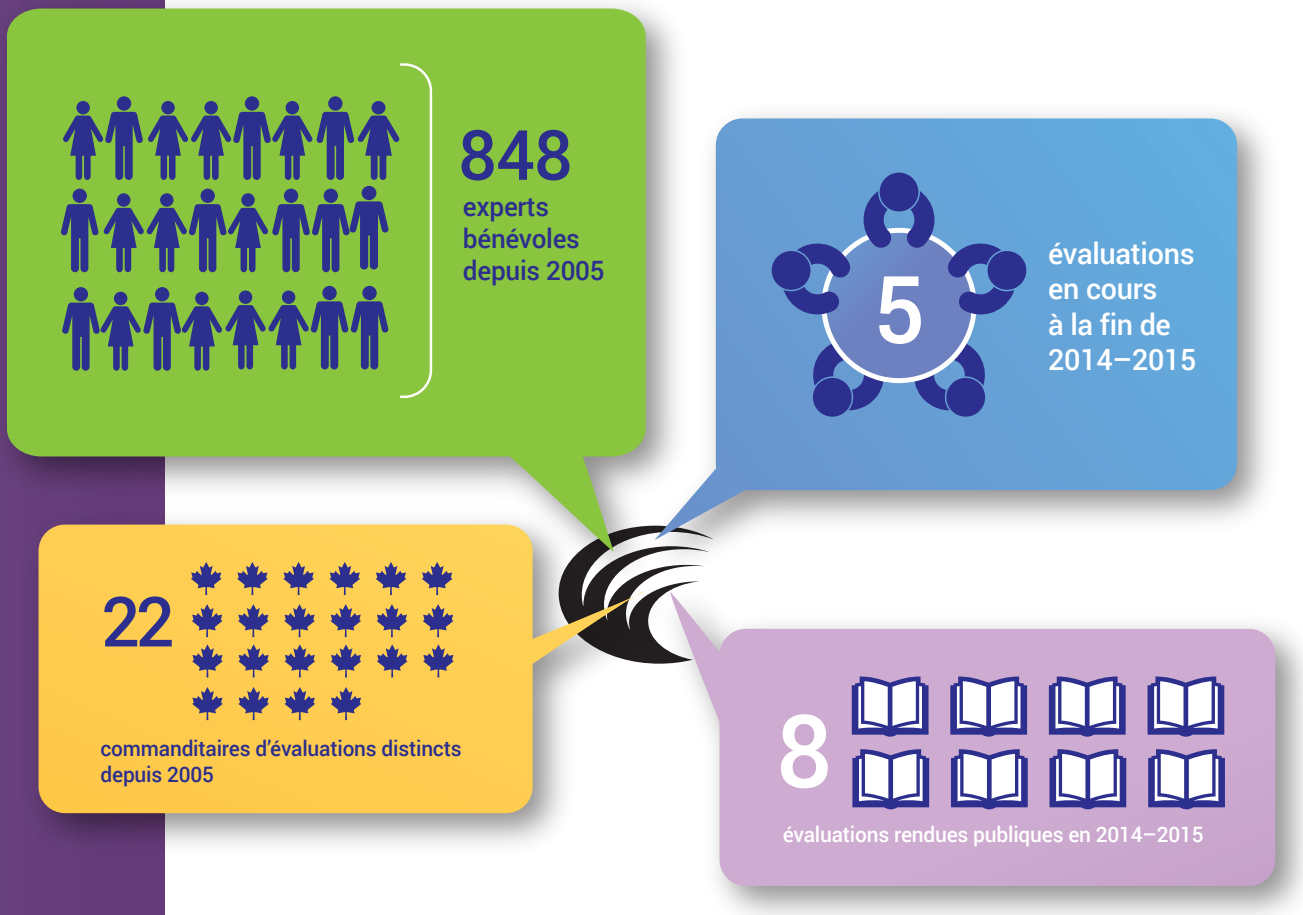

PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES EXPERTS BÉNÉVOLES : 10 PREMIERS PAYS*

CANADA **624**

ÉTATS-UNIS **131**

ROYAUME-UNI **38**

FRANCE **8**

AUSTRALIE **8**

ALLEMAGNE **5**

SUÈDE **4**

PAYS-BAS **4**

FINLANDE **4**

NORVÈGE **4**

*Dix-huit autres bénévoles viennent d'Asie, d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient et des Amériques.

Depuis 2005, le CAC a tiré profit de plus de 16 millions de dollars en heures de travail bénévole de la part de nos experts, une contribution significative aux politiques publiques basées sur les données probantes.

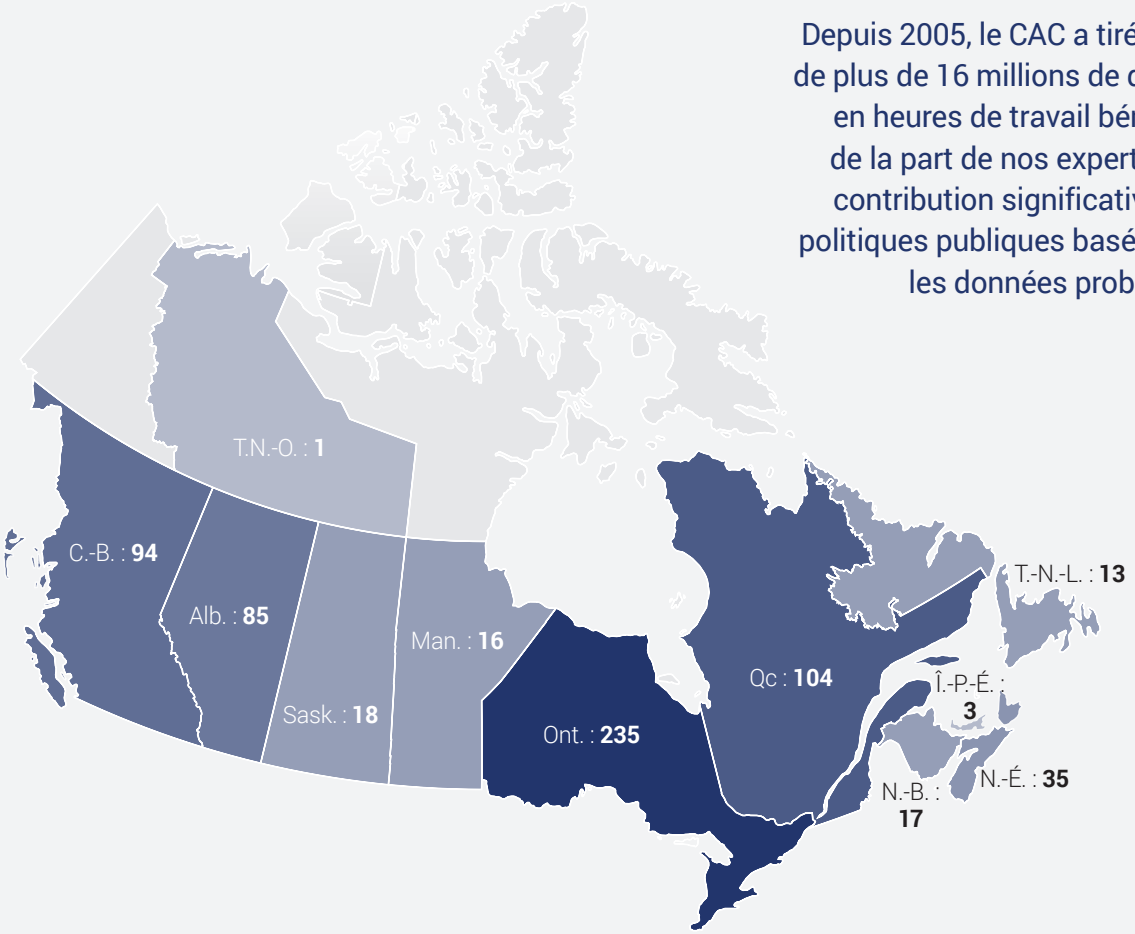

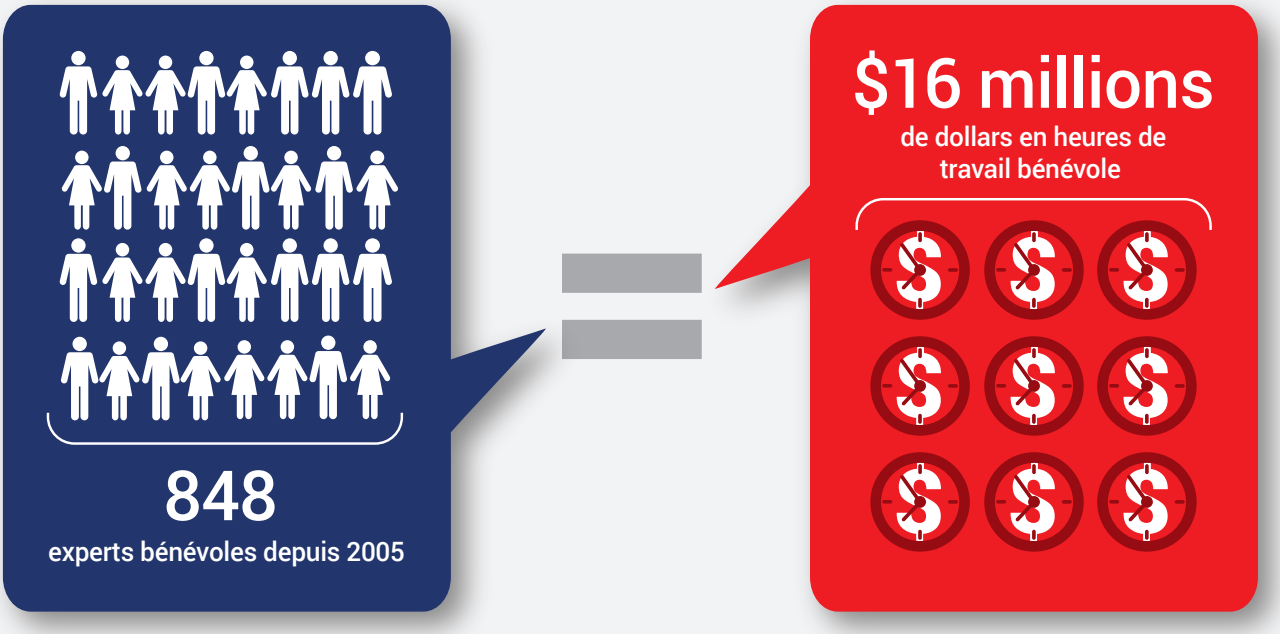

CÉLÉBRONS DIX ANS DE RETENTISSEMENT

Depuis dix ans, le Conseil des académies canadiennes suscite des discussions et éclaire les décisions par ses rapports perspicaces, fondés sur des données probantes, produits par certains des esprits les plus brillants du Canada et de l'étranger. Les décideurs politiques doivent s'appuyer sur des preuves fiables pour obtenir des avantages concurrentiels et exploiter le potentiel des nouvelles technologies qui améliorent la qualité de vie de tous les Canadiens. Devant les changements rapides et sans précédent auxquels nous assistons, la prolifération des informations et données et le contexte mondial qui se complexifie, maintenir à jour ces preuves devient plus important que jamais.

DIX RETENTISSEMENTS LES PLUS NOTABLES AU COURS DE CES DIX ANNÉES

Il faut du temps pour élaborer des politiques. Par conséquent, le retentissement d'un rapport n'est pas toujours facile à jauger à court terme. Mais après une décennie de travail, le CAC peut désormais nettement distinguer les importantes conversations que ses rapports ont inspirées et élargies. Nous présentons ci-dessous un échantillon des réactions et des commentaires générés par certains de ces rapports :

Deux rapports publiés en 2010 et 2012 respectivement (*Honnêteté, responsabilité et confiance : Promouvoir l'intégrité en recherche au Canada* et *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions*) ont donné lieu à des consultations nationales sur la capacité de recherche du Canada et ont stimulé l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux programmes en matière de recherche. Ils ont également influencé le *Cadre de référence 2011 des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*.

« Nous nous reportons régulièrement à [*La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances* (2014)]. Je dirais que ce rapport est devenu notre référence principale pour trouver les faits se rapportant à l'insécurité alimentaire des Autochtones dans le Nord. […] Il étaie de plus la planification de nos conversations avec le gouvernement concernant les activités en cours et je souhaite en outre qu'il éclaire la table ronde que nous planifions. »

Amanda Sheedy, directrice du développement et de la mobilisation
Réseau pour une alimentation durable

L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012 a été cité dans deux budgets fédéraux, qui ont dirigé des fonds vers les domaines d'excellence en recherche relevés dans le rapport. Il a également joué un rôle précieux dans l'élaboration de la mise à jour par le gouvernement canadien de la Stratégie des sciences et de la technologie, *Un moment à saisir pour le Canada : Aller de l'avant dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation 2014*.

Renforcer la capacité de recherche du Canada : La dimension de genre (2012) a motivé l'Université McMaster à mener sa propre étude sur les disparités salariales entre les hommes et les femmes en recherche. Cette université a mis au jour un écart de rémunération de 2 % non attribuable à la discipline ou au rang. Par conséquent, l'Université McMaster a accordé au printemps 2015 une hausse salariale de 3 515 dollars aux femmes membres de son corps professoral.

« Que l'on soit un dirigeant ou un étudiant du milieu policier, [*Le maintien de l'ordre au Canada au XXIe siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis* (2014)] est à lire obligatoirement. […] Cet ouvrage apporte une contribution réfléchie et pratique au débat qui s'est engagé sur l'économie du maintien de l'ordre et sur l'évolution de la nature de la criminalité et des désordres au XXIe siècle. Il comprend une énumération et une évaluation utiles des stratégies qui semblent prometteuses pour nous adapter à cette évolution. »

Robert Lunney, ancien chef de police, région d'Edmonton et de Peel,
Parting Shots *(décembre 2014)*

Le rapport *Les sciences de la mer au Canada : Relever le défi, saisir l'opportunité* a été utilisé par le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement Canada dans le cadre d'une conférence internationale sur la recherche marine à Galway, en Irlande, à titre d'exemple du type de leadership et d'activités scientifiques qui ont cours au Canada. Le rapport a de plus servi de source d'information pour le *Global Ocean Science Report* (2013–2014) préparé par la COI de l'UNESCO, qui s'est appuyée sur sa définition des *sciences de la mer*.

« *Améliorer les médicaments pour enfants au Canada* (2014) a contribué de façon capitale aux travaux qui sont effectués dans le milieu de la recherche pédiatrique dans le but d'améliorer les données qui sous-tendent les traitements administrés aux enfants. Les questions soulevées dans le rapport et le plan d'action ont été largement discutées avec les principaux intéressés. Au Canada, le rapport jouit d'un appui solide dans le milieu de la santé. Il a galvanisé l'élaboration d'un plan d'affaires pour la création d'une plateforme d'infrastructure et d'un carrefour de coordination nationaux des essais cliniques pédiatriques. À l'échelle internationale, le rapport a été utilisé pour justifier la création d'une infrastructure européenne d'essais cliniques pédiatriques. Le rapport coïncide avec un intérêt mondial pour l'amélioration du contexte dans lequel les enfants sont actuellement traités. »

Anne Junker, directrice scientifique, Réseau de recherche en santé des enfants et des mères (RRSEM) (mai 2015)

« *Culture scientifique : Qu'en est-il au Canada?* (2014) dresse un portrait actuel des connaissances scientifiques et de la participation aux activités scientifiques au Canada. Plus particulièrement, l'enquête présentée dans le rapport fournit un éclairage pertinent sur les attitudes scientifiques des Canadiens et constituera un outil précieux pour les décideurs politiques pendant de nombreuses années. Il est encourageant de constater que les données confirment nettement le rôle important que jouent nos musées et nos centres de sciences ainsi que l'enthousiasme que ces centres suscitent chez les jeunes et les moins jeunes. »

Denise Amyot, présidente-directrice générale de l'ACCC et ancienne présidente-directrice générale de la Société des musées de sciences et technologie du Canada (mai 2015)

Incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste au Canada (2014) a constitué un document de référence pour la préparation du *Report of the Nova Scotia Independent Panel on Hydraulic Fracturing* (2014) (Rapport du comité indépendant de la Nouvelle-Écosse sur la fracturation hydraulique). Le rapport de la Nouvelle-Écosse fait abondamment référence au rapport du CAC et s'appuie considérablement sur ses données. Subséquemment, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a prolongé son moratoire sur la fracturation dans la province jusqu'à ce que de nouvelles recherches soient réalisées et que la consultation de la population soit adéquatement mise en œuvre. Le rapport du CAC a également aidé la Canadian Association of Petroleum Producers à constituer son registre des risques de 2015.

« *À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada* (2015) attire l'attention sur la nécessité de la participation des citoyens, une notion que j'appuie entièrement. […] La voie d'avenir, comme le conclut le rapport du Conseil des académies canadiennes, est numérique et collaborative. […] Le comité d'experts décrit la croissance d'une « culture participative » au sein des institutions de la mémoire. Les gens s'attendent à ce que nous leur fournissions des services de pointe à l'aide d'outils numériques et souhaitent par ailleurs faire part de leur savoir, de leurs idées et de leur expérience personnelle. En réponse à ces besoins, les institutions de la mémoire telles que BAC travaillent au développement de nouveaux services et de nouveaux outils conviviaux qui permettront au public de mieux nouer avec les artefacts culturels et les collections. »

Guy Berthiaume, bibliothécaire et archiviste du Canada, Discours donné devant l'Association canadienne des archivistes (mars 2015)

Les caractéristiques des rapports du CAC

Rayonnement par Twitter

1 600 abonnés

2 000 gazouillis

2,47 millions de gazouillis relancés

1,25 millions de citations

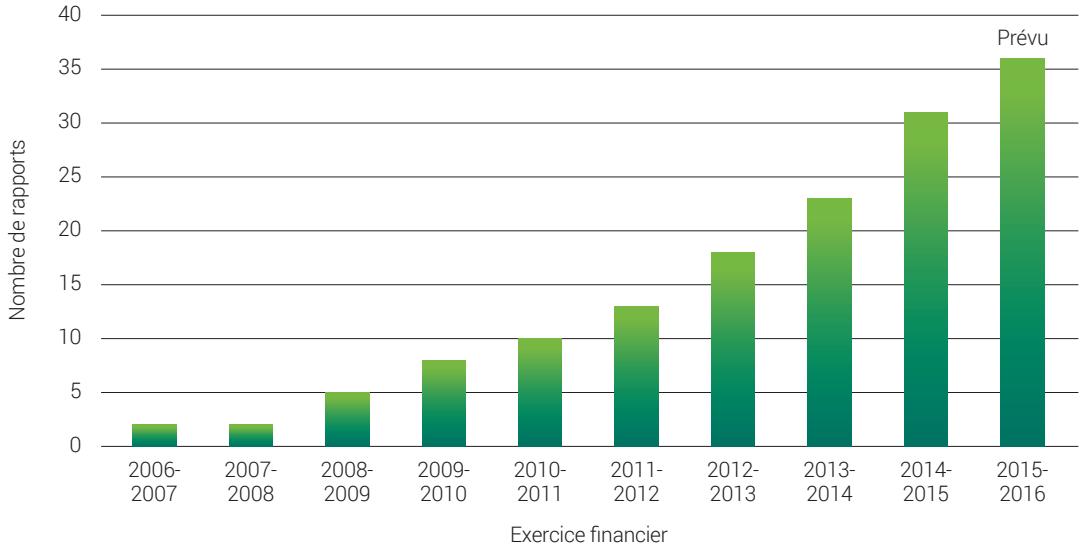

Nombre total de rapports publiés

Ce graphique n'inclut pas le rapport *Catalyser l'économie numérique du Canada* (2010) ni le rapport *Paradoxe dissipé : Pourquoi le Canada est fort en recherche et faible en innovation* (2013), puisque ceux-ci sont des évaluations initiées par le CAC.

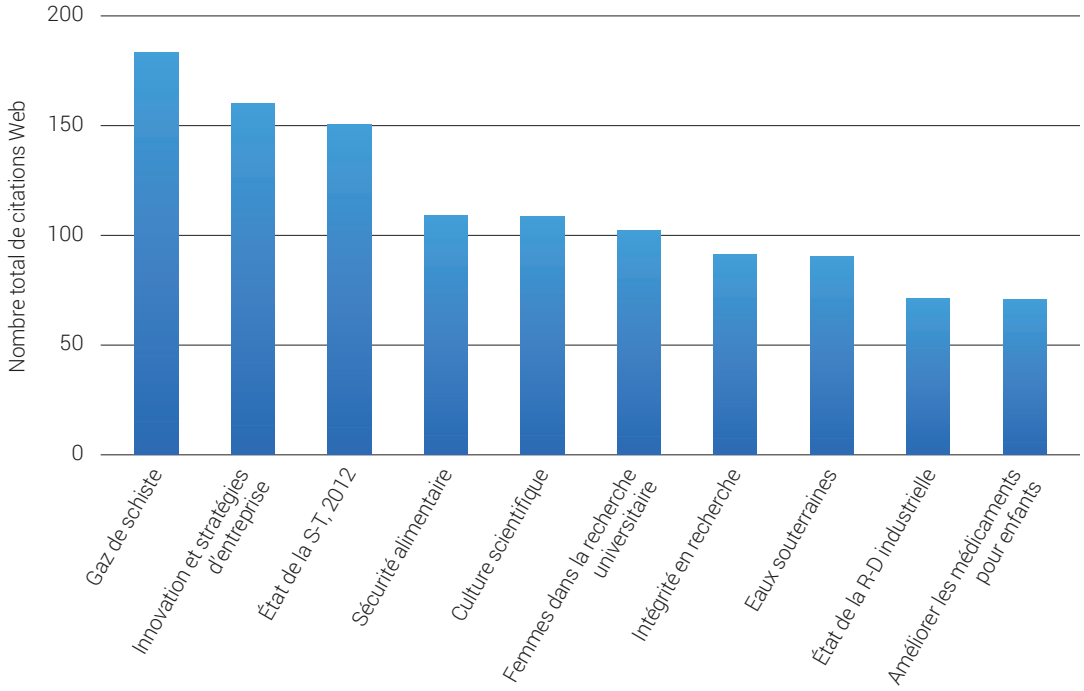

Les 10 rapports les plus cités sur le Web

Cette figure présente le nombre total de citations trouvées sur le Web pour les 10 rapports les plus cités du CAC (rapports en anglais). L'estimation du nombre total de citations sur le Web a été faite en calculant la moyenne du nombre de domaines distincts obtenus dans les résultats des recherches effectuées sur Google, Yahoo! et Bing.

Diversité des commanditaires

(Pourcentage des rapports commandités)

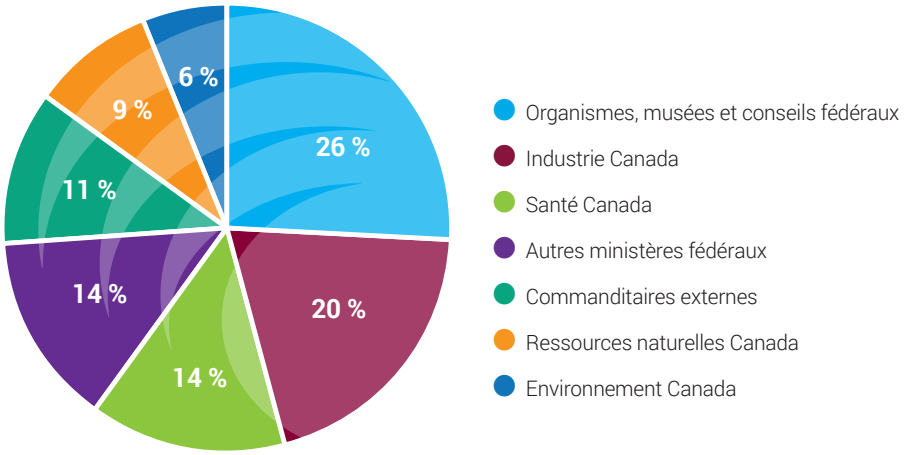

Éventails des sujets traités

(Rapports 2005 à 2015)

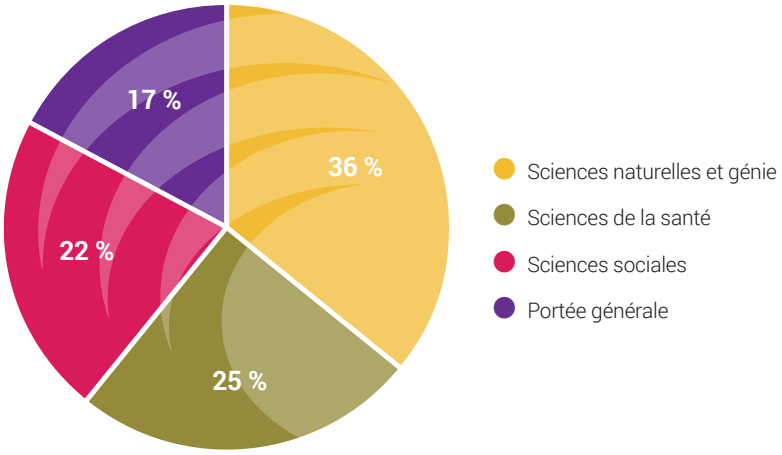

Sciences naturelles et génie – Évaluations reliées à la biologie, à la chimie, aux sciences de la Terre, à l'environnement et au génie.

Sciences de la santé – Évaluations sur les influences, les risques et les facteurs qui touchent la santé humaine.

Sciences sociales – Évaluations sur les affaires, l'économie, l'industrie et le milieu universitaire, entre autres.

Portée générale – Évaluations de portée plus large recoupant de nombreux domaines de recherche, par exemple l'évaluation *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012*.

RAPPORTS COMPLÉTÉS EN 2014–2015

En 2014–2015, le CAC a publié huit rapports d'évaluation distincts qui traitent d'un large éventail de sujets et qui fournissent les preuves et les analyses requises pour élaborer des politiques publiques judicieuses.

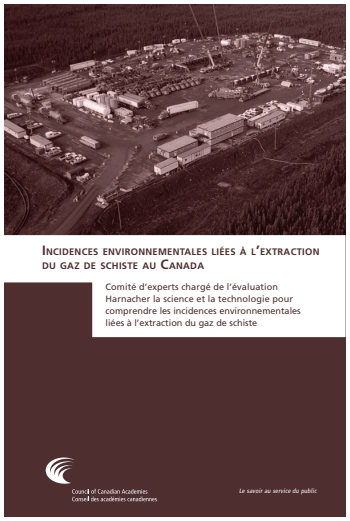

Incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste au Canada

(parution en mai 2014)

Président du comité d'experts : John A. Cherry, MSRC, directeur, University Consortium for Field-Focused Groundwater Contamination Research; directeur associé, G360 Centre for Applied Groundwater Research; et professeur auxiliaire, École de génie, Université de Guelph

Commanditaire : Environnement Canada

Question/mandat : *Quel est l'état des connaissances entourant, d'une part, les incidences environnementales potentielles liées à l'exploration et l'extraction du gaz de schiste du Canada et au développement de cette ressource, et d'autre part, les mesures d'atténuation qui y sont associées?*

Constats : La surveillance, la gestion et la supervision sont essentielles à une exploitation responsable du gaz de schiste. Les données scientifiques de référence sont actuellement insuffisantes pour permettre un travail à plus long terme. Le comité a souligné que le contexte régional avait une importance au Canada. Une approche universelle ne pourra atténuer tous les types d'incidences environnementales qui pourraient survenir au pays et les décisions doivent être prises en tenant compte de plusieurs considérations économiques et sociales. Le comité a considéré les incidences associées à l'intégrité des puits, aux eaux souterraines et de surface, aux émissions de gaz à effet de serre, au territoire, aux événements sismiques et à la santé humaine.

Retombées : Le rapport relève l'occasion qui se présente pour le Canada d'exploiter de façon responsable cette ressource en adoptant une approche de lenteur qui tient compte des incidences environnementales possibles.

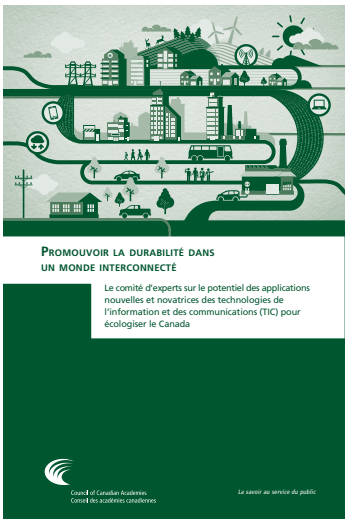

Promouvoir la durabilité dans un monde interconnecté

(parution en juin 2014)

Président du comité d'experts : David Miller, président-directeur général, WWF-Canada

Commanditaire : Environnement Canada

Question/mandat : *Quelles occasions existantes ou potentielles nous permettraient d'exploiter les technologies de l'information et des communications (les TIC) de manière à écologiser le Canada?*

Constats : Le Canada est une société bien connectée; ses industries et ses établissements d'enseignement supérieur sont des chefs de file en recherche-développement sur les TIC et en production de connaissances. Par contre, les entreprises canadiennes tirent de l'arrière par rapport aux entreprises américaines dans leurs investissements dans les TIC; leur aptitude à adopter des technologies a été faible; et le pays arrive loin au classement pour ce qui est de la pénétration et de la diffusion des TIC parmi la population. Bien que les TIC soient susceptibles d'améliorer l'accès à l'information, de générer des avantages économiques et d'améliorer la performance environnementale du Canada, le comité a déterminé qu'aucune mesure technologique ne permettra seule au Canada de s'assurer un développement durable.

Retombées : Le rapport explore les possibilités qui s'offrent par rapport aux TIC, des changements à petite échelle, tels que l'utilisation d'applications qui renseignent les gens sur leur consommation d'eau domestique, aux changements à plus grande échelle, tels que le remplacement des réseaux de services publics vieillissants par des technologies de réseaux intelligents.

Culture scientifique : qu'en est-il au Canada?

(parution en août 2014)

Président du comité d'experts : Arthur Carty, O.C., MSRC, FACG, directeur administratif, Institut de nanotechnologie de Waterloo, Université de Waterloo

Commanditaire : Société des musées de sciences et technologies du Canada, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada

Question/mandat : *Quel est l'état de la culture scientifique au Canada?*

Constats : Les Canadiens excellent dans certains domaines comme la connaissance de la science, l'attitude à l'égard de la science et la participation aux activités scientifiques, mais le Canada pourrait s'améliorer dans d'autres domaines, comme celui du développement des compétences. En s'appuyant sur un nouveau sondage public évaluant les connaissances scientifiques des Canadiens ainsi que leur attitude et leur mobilisation à l'égard de la science et de la technologie, le comité a constaté que nous avons une attitude

positive et peu de réserves à l'égard de la science et de la technologie comparativement aux citoyens d'autres pays; que nous présentons un haut niveau de mobilisation à l'égard de la science et de la technologie par rapport aux citoyens d'autres pays; et que notre niveau de connaissances scientifiques est égal ou supérieur à celui des citoyens des autres pays pour lesquels des données sont disponibles. Toutefois, le rendement du Canada au regard des indicateurs liés au développement des compétences scientifiques et technologiques est plus variable que celui des autres pays de l'OCDE.

Retombées : Le rapport identifie des stratégies et pratiques susceptibles de renforcer la culture scientifique, lesquelles sont groupées sous cinq thèmes : soutenir l'apprentissage scientifique continu; faire de la science une démarche inclusive; s'adapter aux nouvelles technologies; améliorer la communication et la mobilisation à l'égard des sciences; assurer un leadership national ou régional.

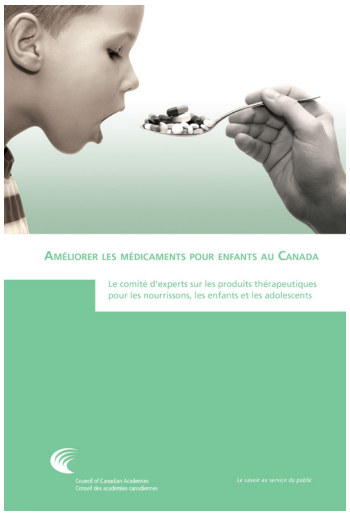

Améliorer les médicaments pour enfants au Canada

(parution en septembre 2014)

Président du comité d'experts : Stuart MacLeod, professeur de pédiatrie, Université de la Colombie-Britannique

Commanditaire : Santé Canada

Question/mandat : *Quelles sont les connaissances actuelles en matière de pharmacologie clinique, au Canada et à l'étranger, qui peuvent être appliquées à la mise au point éthique de produits pharmaceutiques et biologiques sûrs, efficaces et déclarés comme traitements destinés aux nourrissons, aux enfants et aux jeunes?*

Constats : Il est toujours possible d'étudier les médicaments sur des enfants, et cela est dans leur intérêt; en effet, les enfants devraient être protégés grâce à la recherche plutôt que contre celle-ci. Le comité est parvenu à cette conclusion après avoir déterminé qu'un grand nombre de médicaments pour enfants n'ont pas fait la preuve de leur innocuité et de leur efficacité pour l'usage auquel ils sont destinés; que les enfants réagissent aux médicaments différemment des adultes et que les médicaments doivent donc faire l'objet d'études chez les enfants et être formulés pour eux; qu'aux États-Unis et dans l'Union européenne, la recherche sur des médicaments pédiatriques est encouragée, obligatoire et surveillée selon des modalités qui constituent des leçons utiles pour le Canada; et que la recherche sur les médicaments pédiatriques est un atout au Canada, mais qu'elle doit être renforcée et doit bénéficier d'une capacité et d'infrastructures durables pour réaliser son plein potentiel.

Retombées : Le Canada a l'occasion de réaliser des progrès en adoptant des politiques et une réglementation qui permettront d'accroître sa base de connaissances dans ce domaine et d'améliorer les soins de santé que reçoivent les plus jeunes membres de sa société.

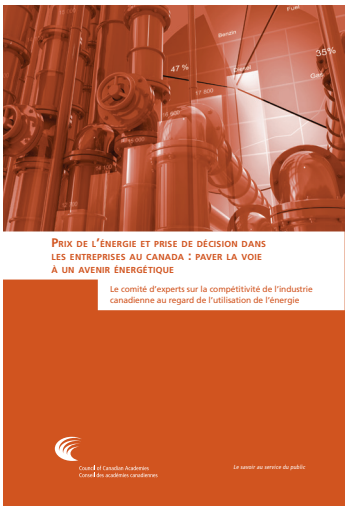

Prix de l'énergie et prise de décision dans les entreprises au Canada : Paver la voir à un avenir énergétique

(parution en octobre 2014)

Président du comité d'experts : Fred Gorbet, C.M., directeur associé, programme des services financiers, Schulich School of Business, Université York

Commanditaire : Industrie Canada

Question/mandat : *Quels sont les occasions et les risques pour le Canada d'une augmentation prolongée potentielle des prix énergétiques?*

Constats : Les entreprises canadiennes ont eu par le passé bien réussi à s'adapter aux fluctuations des prix de l'énergie, mais cela ne saurait être un gage de leur résilience et de leur compétitivité futures. L'environnement énergétique est en pleine évolution : des progrès techniques sont réalisés dans l'extraction du pétrole et du gaz, des sources d'énergie de remplacement sont mises en valeur, le marché de l'énergie subit des changements et de nouvelles exigences réglementaires entrent en vigueur. Interpréter les conséquences de cet avenir énergétique incertain et des pressions qui s'exercent à l'échelle mondiale est essentiel à la résilience et au succès futurs des entreprises, et l'état de préparation est un facteur clé à considérer. Un accès en temps opportun à des informations appropriées, aux données d'analyse comparative et à un personnel spécialisé favorisera la préparation des entreprises canadiennes et leur permettra de mieux réagir à des prix énergétiques croissants.

Retombées : Le rapport sert de ressource aux entreprises et aux décideurs politiques du Canada qui cherchent à comprendre les conséquences d'un avenir énergétique complexe et incertain et comment la prospérité économique du pays peut en être influencée.

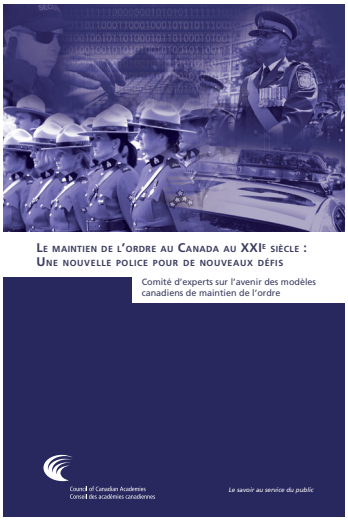

Le maintien de l'ordre au Canada au XXIe siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis

(parution en novembre 2014)

Président du comité d'experts : Stephen T. Goudge, juge à la Cour d'appel de l'Ontario

Commanditaire : Sécurité publique Canada

Question/mandat : *Compte tenu de l'évolution de la criminalité, du système de justice et de la société, que pouvons-nous conclure, à partir des données et connaissances actuelles, concernant l'avenir des modèles utilisés aujourd'hui par les services policiers publics au Canada?*

Constats : La complexité croissante de la situation en matière de sécurité publique appelle à une modernisation des services de maintien de l'ordre. Le comité a constaté que pour réussir, les modèles de maintien doivent 'appuyer sur une police qui tient compte des capacités et ressources spécialisées du réseau de la sécurité, qui s'y adapte et qui en tire

parti; qu'une professionnalisation accrue de la police et un maintien de l'ordre fondé sur les données probantes permettraient aux policiers de jouer un rôle optimal dans le réseau de la sécurité; que la diversité des acteurs dans le réseau de la sécurité crée des problèmes de reddition de comptes sur lesquels on ne s'est pas encore penché; que les gouvernements doivent être des habilitants de la sécurité et doivent remplir leur rôle en veillant à ce que le réseau de la sécurité serve l'intérêt public; et que l'optimisation du fonctionnement en réseau se heurte aux grandes lacunes des données probantes disponibles. Toutefois, des transitions qui reflètent ces constats se sont déjà amorcées au Canada et ailleurs dans le monde.

Retombées : Notre sécurité au XXIe siècle ne peut reposer uniquement sur les épaules des services policiers canadiens. Les spécialistes, le public ainsi que les services de sécurité privés et autres premiers intervenants ont tous un rôle essentiel à jouer au sein d'un réseau de sécurité interconnecté.

À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada

(parution en février 2014)

Président du comité d'experts : Doug Owram, MSRC, ancien vice-chancelier et recteur, campus d'Okanagan, Université de la Colombie-Britannique

Commanditaire : Bibliothèque et Archives Canada

Question/mandat : *De quelle manière les institutions de la mémoire collective peuvent-elles, en cette ère numérique, tirer profit des occasions et relever les défis liés à la transformation des modes de communication et de travail de la population canadienne?*

Constats : Au Canada, de vastes quantités d'informations numériques risquent de se perdre parce que les outils traditionnels ne conviennent plus à l'ère numérique. En bref, le Canada est en train de prendre du retard. Le comité a conclu que pour relever les défis posés par la révolution numérique, les institutions de la mémoire telles que les bibliothèques, les centres d'archives et les musées devront orienter leur planification stratégique et d'affaires en fonction des technologies numériques. Une occasion s'ouvre pour ces institutions de collaborer de façon plus stratégique et de bâtir des relations interactives avec leurs usagers en instaurant une culture plus participative, qui permettrait d'améliorer le contenu proposé et de fournir des expériences enrichissantes.

Retombées : Les institutions de la mémoire collective au Canada doivent exercer leur capacité à prendre les devants au sein et parmi leurs organisations respectives.

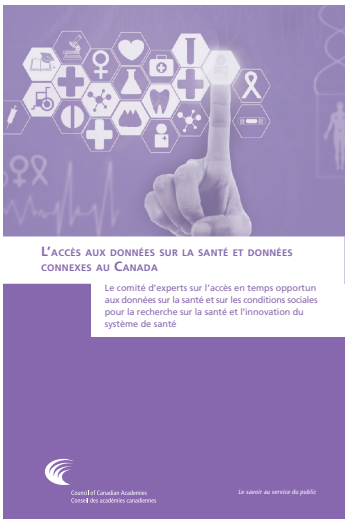

L'accès aux données sur la santé et aux données connexes au Canada

(parution en mars 2015)

Président du comité d'experts : Andrew K. Bjerring, ancien président et chef de la direction, CANARIE Inc.

Commanditaire : Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Question/mandat : *Quel est l'état actuel des connaissances relatives à l'accès en temps opportun aux données sur la santé et sur les conditions sociales pour la recherche sur la santé et l'innovation du système de santé au Canada?*

Constats : Trouver le juste équilibre entre le respect de la vie privée et l'accès à des données sur la santé est possible et une occasion importante s'offre au Canada de passer d'une culture de non-confiance à une culture de confiance. Le comité a constaté que, bien qu'un accès en temps opportun aux données soit essentiel pour mener des recherches de qualité qui peuvent avoir des effets majeurs sur les soins de santé et la santé en général des Canadiens, il est entravé par la diversité des structures juridiques et de l'interprétation des termes d'un endroit à l'autre du pays. Cet accès permet aussi aux chercheurs d'être plus en mesure de relever les possibilités d'innovation dans le système de santé qui pourront à terme conduire à des améliorations sur le plan de l'efficacité, des coûts et des soins reçus par les patients. Le comité a aussi constaté que les organisations qui se sont montrées les plus efficaces à offrir un accès en temps opportun aux données se transformaient progressivement de simples « dépositaires de données » en « intendantes de données ». L'adoption de bonnes pratiques de gouvernance constitue un facteur central du succès de cette évolution.

Retombées : Les données sur la santé sont essentielles aux recherches visant à améliorer les résultats en santé, à réduire les coûts et à accélérer les innovations dans le secteur des soins de santé. Toutefois, l'accès en temps opportun aux données doit être soupesé en fonction des exigences liées au respect de la vie privée et du maintien de la confiance du public. Le rapport considère les pratiques qui répondent le mieux à ces deux objectifs indissociables.

REGARD VERS L'AVENIR : ÉVALUATIONS EN COURS 2015–2016

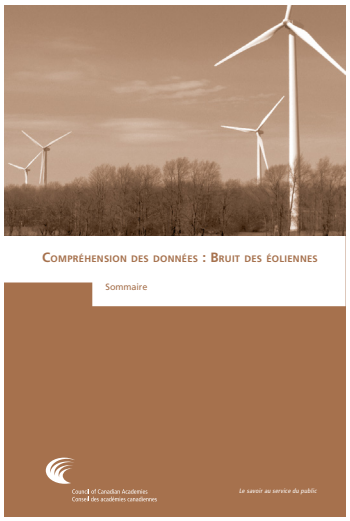

Compréhension des données : Bruit des éoliennes

(parution en avril 2015)

Président du comité d'experts : Tee L. Guidotti, titulaire de la Chaire de chercheur invité de Fulbright, Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Commanditaire : Santé Canada

Question/mandat : *Avons-nous des preuves reliant l'exposition au bruit des éoliennes à des effets néfastes sur la santé?*

Constats : En raison de la nature du bruit produit par les éoliennes et de la qualité limitée des données disponibles, les effets sur la santé du bruit des éoliennes ne peuvent être évalués de manière exhaustive et d'autres informations et études seront nécessaires pour y arriver. Toutefois, la preuve est suffisante pour établir une relation causale entre l'exposition à un tel bruit et un dérangement. Les études d'impact et l'engagement communautaire fourniraient aux collectivités de plus grandes connaissances et un meilleur contrôle sur les projets d'énergie éolienne et permettraient de limiter le dérangement.

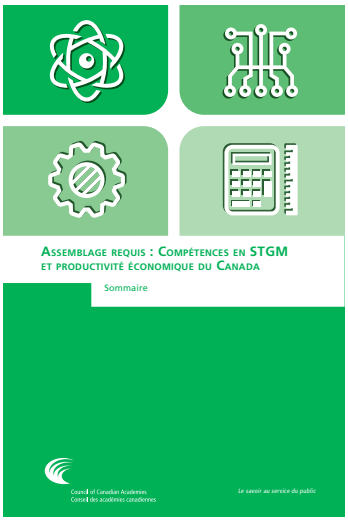

Assemblage requis : Compétences en STGM et productivité économique du Canada

(parution en avril 2015)

Président du comité d'experts : David Dodge, O.C., MSRC, conseiller supérieur, Bennett Jones LLP

Commanditaire : Emploi et Développement social Canada

Question/mandat : *Dans quelle mesure le Canada sera-t-il prêt à satisfaire aux exigences futures dans les domaines des sciences, des technologies, du génie et des mathématiques (STGM)?*

Constats : À l'échelle nationale, l'offre et la demande de compétences en STGM, lesquelles sont essentielles à la croissance et à l'innovation, s'équilibrent à long terme. Il est toutefois possible d'améliorer la qualité des compétences en STGM possédées par l'ensemble des Canadiens. Ces compétences constituent un pilier central d'une main-d'œuvre forte et dynamique et peuvent ouvrir des portes aux travailleurs dans un marché du travail imprévisible. Pour renforcer la capacité du Canada en matière d'innovation et de productivité, le comité a déterminé qu'il était essentiel d'exposer très tôt les enfants aux notions fondamentales, aux pratiques et aux avancées en STGM afin que la prochaine génération puisse assumer un large éventail de rôles, que ce soit dans les domaines reliés aux STGM ou dans d'autres.

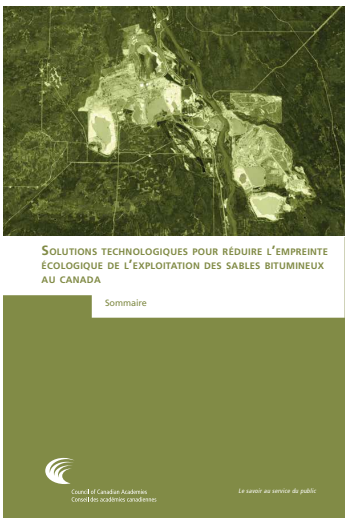

Solutions technologiques pour réduire l'empreinte écologique de l'exploitation des sables bitumineux au Canada

(parution en mai 2015)

Présidents du comité d'experts : Scott Vaughan, président et chef de la direction, Institut international du développement durable; et Eric Newell, O.C., FACG, A.O.E., ancien président-directeur général de Syncrude Canada Ltd.

Commanditaire : Ressources naturelles Canada

Question/mandat : *Comment pourrait-on utiliser les technologies nouvelles et existantes pour diminuer les incidences environnementales de l'exploitation des sables bitumineux sur l'air, l'eau et le sol?*

Constats : Réduire l'empreinte environnementale des émissions de gaz à effet de serre est un objectif à long terme. Les technologies nouvelles et émergentes joueront un rôle important dans l'atteinte de cet objectif. Il serait opportun d'accélérer le rythme de développement de ces technologies afin d'ouvrir la voie à des réductions potentiellement considérables de l'empreinte environnementale globale des sables bitumineux. Il faudra pour cela un leadership fort, des investissements soutenus et que tous acceptent d'assumer certains risques.

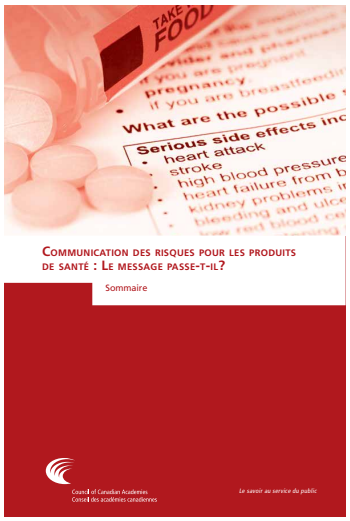

Communication des risques pour les produits de santé : Le message passe-t-il?

(parution en juin 2015)

Présidente du comité d'experts : Annette M. Cormier O'Connor, MSRC, MACSS, professeure distinguée, professeure émérite, École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé, Université d'Ottawa

Commanditaire : Santé Canada

Question/mandat : *Comment peut-on mesurer et évaluer l'efficacité de la communication des risques pour la santé?*

Constats : En dépit des nombreux obstacles qui se posent à l'évaluation de l'efficacité des communications se rapportant aux risques associés aux produits de santé, les données indiquent nettement qu'il est très utile d'entreprendre de tels efforts. Bien que l'importance du dialogue et de rapports soutenus soit reconnue et bien qu'un changement de paradigme soit en cours pour la communication des risques, les responsables de la réglementation à travers le monde utilisent des outils semblables de communication des risques posés par les produits de santé, outils qui ne sont pas systématiquement évalués. L'évaluation fait partie intégrante de la communication des risques et peut être appuyée par un engagement institutionnel et des ressources suffisantes. Une planification minutieuse permettra de préciser les questions d'évaluation pertinentes afin de guider les méthodes d'évaluation.

Consommation énergétique et changements climatiques : une synthèse des données les plus récentes

(à paraître à l'automne 2015)

Coprésidents du comité d'experts : Keith W. Hipel, MSRC, FACG, professeur, génie de la conception des systèmes, Université de Waterloo et Paul R. Portney, professeur émérite d'économie, Université de l'Arizona et ancien président, Resources for the Future

Commanditaire : Magna International Inc.

Question/mandat : *Quelles considérations liées aux différentes sources et technologies énergétiques ainsi qu'aux politiques publiques permettront de soutenir une transition au Canada vers un système à faibles émissions de carbone.*

À LA MÉMOIRE DE

Tracey Ann Sloan McKinlay, MBA (1972 – 2015)

Le 19 janvier, une employée et amie chère au CAC a tragiquement perdu la vie. Tracey McKinlay était une membre énergique et précieuse de la famille du CAC et son vif sens de l'humour manquera à ses collègues. Tous se souviendront affectueusement de son ingéniosité, de ses connaissances organisationnelles fiables ainsi que de son aptitude à porter avec aisance plusieurs chapeaux à la fois; elle a été adjointe administrative de la présidente-directrice générale, responsable de projets, rédactrice de communiqués du CAC et a soutenu avec enthousiasme les bénévoles du conseil des gouverneurs, du conseil consultatif scientifique et des comités d'experts. Son souvenir et son esprit demeureront bien vivants chez ses enfants, son époux, ses parents et sa sœur, auxquels nous tenons à exprimer nos plus sincères condoléances et notre soutien.

CONCLUSION

Au cours de notre première décennie d'existence, plus de 30 rapports d'experts ont été publiés, lesquels apportent une contribution considérable à l'élaboration de politiques éclairées par des données probantes au Canada. L'utilité de notre mission a été confirmée au printemps 2015, lorsque le gouvernement du Canada a annoncé sa décision de réinvestir dans le travail du CAC, et nous nous appuierons sur nos succès passés pour créer un avenir encore plus rayonnant. Avec l'aide de notre communauté de bénévoles dévoués, nous élargirons encore davantage la gamme des sujets examinés par nos comités d'experts, soutenus par nos académies et par les membres de notre conseil des gouverneurs et de notre conseil consultatif scientifique. Notre collection de rapports ne pourrait croître sans l'expertise et la sagesse de ces personnes engagées et attentionnées et sans la contribution des membres de notre personnel, qui sont tous convaincus de l'importance de fournir des avis scientifiques actuels et impératifs qui profitent aux Canadiens. Nos dix premières années furent remarquables et elles seront suivies, nous l'espérons, de plusieurs autres encore.

ANNEXES

ANNEXE I : PROFIL DE L'ORGANISME

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Il a commencé ses activités en 2005.

ÉVALUATIONS

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine. Les critères d'évaluation des sujets proposés sont les suivants :

Critères du gouvernement :

- La proposition est pertinente pour le programme d'action du ministère ou de l'organisme et du gouvernement.
- Le sujet d'évaluation est abordé à point nommé et le délai d'évaluation correspond aux besoins du ministère ou de l'organisme et du Canada.
- La valeur ajoutée fournie par le CAC est unique.
- Le sujet d'évaluation est une question scientifique qui a fait l'objet d'une concertation entre ministères, organismes et parties prenantes externes.

Critères du CAC :

- Le sujet est important pour le Canada et ses citoyens.
- Les experts en la matière peuvent être réunis et le délai proposé peut être respecté.
- L'état actuel des connaissances mérite d'être évalué.
- La science sous-tend la question et sa réponse.

Critères constituant un atout :

- Le rapport est susceptible d'être largement consulté à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement (c. à-d. que d'autres ordres de gouvernement ont un intérêt manifeste relativement à l'issue de l'évaluation).
- Le sujet est exclusivement lié à des enjeux canadiens.
- Le sujet correspond à un enjeu international et il est important de procéder maintenant à une évaluation canadienne de la question.

Le conseil des gouverneurs du CAC, avec l'aide du comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports, et ne peut proposer de changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par des pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil des gouverneurs que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par le responsable de la supervision de l'examen des rapports, qui s'assure que les membres des comités d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes. Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au www.sciencepourlepublic.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

FINANCEMENT

Le CAC a été établi en vertu d'une subvention de 30 millions de dollars sur dix ans accordée par le gouvernement du Canada. Cette subvention de lancement avait pour but de financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement ont été définies dans une entente formelle de financement conclue entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie. Le CAC a commencé à explorer d'autres avenues de financement en approchant des commanditaires potentiels qui pourraient souhaiter des évaluations sur des questions complexes pertinentes pour le Canada et les Canadiens.

STRUCTURE ET DIRECTION

Le CAC est dirigé par un conseil des gouverneurs composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Les académies qui sont les membres fondateurs du CAC nomment deux gouverneurs chacune. Ces six gouverneurs nomment à leur tour deux gouverneurs supplémentaires issus du grand public. Le ministre de l'Industrie du Canada propose au conseil des gouverneurs quatre autres gouverneurs, qui sont ensuite nommés en vertu d'une résolution du conseil. Il est important de noter qu'afin de préserver l'indépendance du CAC vis-à-vis du gouvernement, la majorité des gouverneurs ne doivent pas avoir le statut de représentants du gouvernement du Canada (employés de la Couronne).

Le conseil des gouverneurs s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur cinq comités :

- le comité de direction;
- le comité des finances et de la vérification financière;
- le comité des investissements;
- le comité des nominations, de la sélection et de la gestion;
- le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil des gouverneurs. Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui sous-tendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés restreint, sous la direction d'une présidente-directrice générale à temps plein. Le personnel du CAC offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et aux processus d'examen des rapports.

La liste des membres du conseil des gouverneurs, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée à l'annexe II.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La subvention de lancement du CAC est gérée, au nom du conseil des gouverneurs, par le comité des investissements. Le comité des investissements a retenu les services du cabinet Towers-Perrin inc., pour qu'il conseille le CAC dans l'élaboration d'un énoncé de politique d'investissement. Cet énoncé de politique a été formellement approuvé par le conseil des gouverneurs et est disponible sur le site Web du CAC. Par la suite, le CAC a confié au cabinet Phillips, Hager & North la gestion de ses investissements et a retenu la Fiducie Desjardins en tant que dépositaire.

ÉTATS FINANCIERS : EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2015

Le CAC a retenu les services du cabinet comptable Parker Prins Lebano pour la vérification de ses résultats financiers pour l'exercice 2014–2015. Leur rapport, qui comprend les états financiers du CAC pour 2014–2015, se trouve à l'annexe III.

RESSOURCES HUMAINES

Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique : l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

ANNEXE II : CONSEIL DES GOUVERNEURS, COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET PERSONNEL DU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

CONSEIL DES GOUVERNEURS

(en date du 31 mars 2015)

Margaret Bloodworth, C.M., présidente
Ancienne sous-ministre au fédéral et
conseillère nationale pour la sécurité
(Ottawa, Ont.)

Graham Bell, MSRC
Président, Société royale du Canada
Directeur de recherche, professeur titulaire de la chaire
James McGill, Département de biologie,
Université McGill
(Montréal, Qc)

John Cairns, MACSS
Président, Académie canadienne des sciences de la santé
Professeur de médecine,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Henry Friesen, C.C., MSRC, MACSS
Professeur émérite distingué et membre principal du
Centre pour le progrès de la médecine, Faculté de médecine,
Université du Manitoba
(Winnipeg, Man.)

Carol P. Herbert, MACSS
Professeure de médecine familiale,
Université Western
(London, Ont.)

Claude Jean
Premier vice-président et directeur général,
Activités des fonderies,
Teledyne DALSA, Semiconducteur
(Bromont, Qc)

Peter MacKinnon, O.C.
Ancien président et vice-recteur,
Université de la Saskatchewan
(Saskatoon, Sask.)

Jeremy McNeil, MSRC
Professeur invité Helen Battle d'écologie chimique,
Département de biologie,
Université Western
(London, Ont)

Axel Meisen, C.M., FACG
Ancien président, Prévision,
Alberta Innovates – Technology Futures (AITF)
(Edmonton, Alb.)

Lydia Miljan
Professeure agrégée en sciences politiques et
directrice du programme des arts et des sciences,
Université de Windsor
(Windsor, Ont.)

Ted Morton
Chercheur principal, École de politiques publiques,
professeur de sciences politiques,
Université de Calgary
(Calgary, Alb.)

P. Kim Sturgess, FACG
Présidente-directrice générale et fondatrice,
Alberta WaterSMART
(Calgary, Alb.)

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

(en date du 31 mars 2015)

Susan A. McDaniel, MSRC, présidente
Directrice de l'Institut Prentice; titulaire de la Chaire de recherche du canada de premier niveau sur la population mondiale et le cours de la vie; titulaire de la chaire de recherche Prentice en démographie et économie mondiales, professeure de sociologie,
Université de Lethbridge
(Lethbridge, Alb.)

Lorne Babiuk, O.C., MSRC, MACSS
Vice-président à la recherche,
Université de l'Alberta
(Edmonton, Alb.)

Murray S. Campbell
Premier responsable, Intelligence artificielle et optimisation,
Centre de recherche T.J. Watson d'IBM
(Yorktown Heights, NY)

Clarissa Desjardins
Présidente-directrice générale,
Clementia Pharmaceuticals inc.
(Montréal, Qc)

Jean Gray, C.M., MACSS
Professeure émérite de médecine,
Université Dalhousie
(Halifax, N.-É.)

John Hepburn, MSRC
Vice-président à la recherche et aux affaires internationales,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Gregory S. Kealey, MSRC
Professeur, Département d'histoire,
Université du Nouveau-Brunswick
(Fredericton, N.-B.)

Daniel Krewski
Professeur d'épidémiologie et de médecine communautaire,
directeur scientifique du Centre R. Samuel McLaughlin d'évaluation du risque sur la santé des populations,
Université d'Ottawa
(Ottawa, Ont.)

Avrim Lazar
Ancien président et chef de la direction,
Association des produits forestiers du Canada
(Ottawa, Ont.)

Norbert R. Morgenstern, C.M., MSRC, FACG
Professeur émérite d'université en génie civil,
Université de l'Alberta
(Edmonton, Alb.)

Sarah P. Otto, MSRC
Professeure et directrice du Centre de recherche sur la biodiversité,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

PERSONNEL DU CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Janet W. Bax
Présidente par intérim

Elizabeth Dowdeswell,[1] O.C.
Ancienne présidente-directrice générale

Tom Bursey
Vice-président, services d'entreprise et directeur financier

Jennifer Bassett
Associée de recherche

Laura Bennett
Associée de recherche

Dane Berry
Directeur adjoint de programmes

Anna Buczek[2]
Spécialiste des communications

Rebecca Chapman
Associée de recherche

Tijs Creutzberg
Directeur de programmes et du développement des affaires

Kristen Cucan
Coordonnatrice de programmes

Marc Dufresne
Spécialiste principal, publications bilingues

Andrea Hopkins
Coordonnatrice de programmes

Suzanne Loney
Associée de recherche

Kelly Loverock[3]
Coordonnatrice, site Web et communications

Cate Meechan
Directrice des communications

Emmanuel Mongin
Directeur intérimaire de programmes

Nancy Neil
Gestionnaire des activités du bureau

Samantha Rae Ayoub
Gestionnaire principale, publication et planification

Joe Rowsell
Associé de recherche

Christina Stachulak
Directrice principale de programmes

Andrew Taylor
Directeur de programmes

Weronika Zych
Coordonnatrice de programmes

Échelles de rémunération : pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2015, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : gestionnaires du CAC (dirigeants) : présidente-directrice générale (200 000 à 264 038 $); vice-président et directeur financier (128 075 à 192 113 $); directrice principale de programmes et directrice des communications (106 000 à 168 661 $); professionnels (c. à-d. les employés dont la rémunération dépasse 100 000 $, y compris les honoraires, les commissions et autres avantages versés pendant l'année) – directeurs de programmes et associés de recherche (56 315 à 106 997 $).

1 A quitté le conseil durant l'exercice financier 2014-2015

2 Congé de maternité, août 2014 à août 2015

3 Congé de maternité, septembre 2014 à septembre 2015

ANNEXE III: ÉTATS FINANCIERS : EXERCICE 2014–2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration,
CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états de l'evolution des actifs nets, l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité

du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

Parker Prins Lebano Chartered Accountants, P.C.

Parker Prins Lebano Comptables agréés Société professionnelle

Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Canada)
le 19 mai 2015

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2015

	2015	2014
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 556 861 $	459 759 $
Placements (note 3)	–	5 747 627
Comptes débiteurs (note 7)	375 060	250 365
Frais payés d'avance (note 9)	25 262	37 093
	1 957 183	6 494 844
IMMOBILISATIONS (note 4)	85 311	128 128
	2 042 494 $	6 622 972 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs	170 272 $	211 637 $
Revenu reportées	190 072	–
Contributions de subvention reportées (notes 5 et 6)	1 173 788	–
	1 534 132	211 637
CONTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS REPORTÉES (notes 5 et 6)	–	6 411 335
ACTIFS NETS	–	–
Actifs net sans restrictions	(85 312)	(128 129)
Actifs nets investi dans les immobilisations	85 312	128 129
Fonds de rémunération différée (note 10)	508 362	–
	508 362	–
	2 042 494 $	6 622 972 $

Au nom du conseil :

Directeur

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
ACTIFS NETS SANS RESTRICTIONS		
Solde, au début de l'exercice	(128 129) $	(181 299) $
Excédent des revenus sur les dépenses	–	–
Ajouter : l'amortissement	49 761	79 051
Moins : le montant investi dans les immobilisations	(6 944)	(25 881)
Reconnaissance des apports reportés	508 362	–
Affectation à fonds de rémunération différée	(508 362)	–
SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(85 312) $	(128 129) $
ACTIFS NETS INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS		
Solde, au début de l'exercice	128 129 $	181 299 $
Investi pendant l'exercice	6 944	25 881
Moins : l'amortissement	(49 761)	(79 051)
SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE	85 312 $	128 129 $
FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE		
Solde, au début de l'exercice	– $	– $
Affectation à apports reportés	508 362	–
SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE	508 362 $	– $

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DE L'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
REVENUS		
Revenu de placement	21 076 $	106 605 $
Ajouter : subvention	4 729 185	5 947 452
Revenus d'autres sources	237 590	417 250
	4 987 851	6 471 307
DÉPENSES		
Amortissement	49 761	79 051
Consultants d'évaluation	90 969	273 990
Opérations centrales	227 590	354 917
Gouvernance	58 536	105 769
Consultants en placement	14 836	39 928
Réunions des panélistes	509 315	897 313
Publications	755 184	582 909
Charges locatives	368 489	400 052
Salaires et avantages	2 898 163	3 536 905
Autres activités	15 008	200 473
	4 987 851	6 471 307
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	– $	– $

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015	2014
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	– $	– $
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement	49 761	79 051
Profit latent sur les placements	(81 860)	(127 581)
Affectation à fonds de rémunération différée	508 362	–
	476 263	(48 530)
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	(124 695)	118 022
Frais payés d'avance	11 831	27 343
Comptes créditeurs	(41 365)	(148 307)
Revenu reportées	190 072	–
Contributions reportées	(5 237 547)	(5 947 452)
	(4 725 441)	(5 998 924)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Achat d'immobilisations	(6 944)	(25 881)
Rachat de placements	5 829 487	5 813 144
	5 822 543	5 787 263
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE	1 097 102	(211 661)
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	459 759	671 420
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	1 556 861 $	459 759 $

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES
NOTES AFFÉRENTES AUD ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2015

1. But de l'organisation

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en société en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005.

Ses principaux buts sont de fournir une source d'évaluations d'experts et de conseils fondés sur les preuves scientifiques appropriées au sujet de questions d'intérêt public et de donner à la population canadienne une voix sur la scène scientifique nationale et internationale.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

IMMOBILISATIONS

Dans le cas des biens immobilisés comprenant les meubles et accessoires, le matériel informatique, le logiciel et les améliorations locales, c'est le prix coûtant qui est indiqué. L'amortissement a été calculé comme suit selon la méthode de l'amortissement dégressif ou en ligne droite, la moitié de l'amortissement étant imputé à l'année d'acquisition :

Meubles et accessoires	30% par année
Ordinateurs et logiciel	45% par année
Améliorations locatives	10 ans

COMPTABILISATION DES REVENUS

L'organisation suit la méthode du report de l'impôt sur les contributions. Les contributions affectées sont reconnues en tant que revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont reconnues en tant que revenus à leur réception ou lorsqu'elles deviennent exigibles si le montant exigible peut être prévu raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée.

PLACEMENTS

C'est la valeur au marché des placements qui est indiquée.

REVENU DE PLACEMENT

Le revenu de placement est comptabilisé au moment où il est gagné.

Le profit latent sur les placements est reconnu comme étant une augmentation des apports reportés tandis que le perte latente sur les placements est reconnu comme étant une diminution des apports reportés.

Le revenu de placement relié aux placements est comptabilisé comme revenu d'opération dans l'état de l'exploitation.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers présentés au sien de l'état de la situation financière se composent de l'encaisse, des placements, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. Le Conseil ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers pour des fins spéculatives et ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE TAUX INTÉRÊT

Le Conseil est sujet à certains risques de mouvement de trésorerie en raison de son portefeuille de placement.

Les fonds laissés à même le compte de placements du courtier portent intérêts à divers taux qui fluctuent selon le taux préférentiel des banques.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Meubles et accessoires	376 044 $	346 566 $	29 478 $	41 148 $
Ordinateurs et logiciel	392 838	348 625	44 213	72 497
Améliorations locatives	96 366	84 746	11 620	14 483
	865 248 $	779 937 $	85 311 $	128 128 $

5. Contributions de subvention reportées

La partie des revenus de subvention et des produits de l'intérêt reçus qui dépasse le montant des dépenses est reportée afin de compenser les dépenses des années futures.

6. Dépendance économique

En mars 2006, le Conseil a reçu une subvention de fondation d'un montant de 30 000 000 $. Celle-ci était destinée à aider aux activités de base du Conseil pour 10 ans. Les fonds qu'il reste au Conseil lui permettront d'achever les évaluations qu'il a entreprises selon les régimes de dépense actuels. Le Conseil a reçu, en mars 2015, une lettre indiquant l'intention du gouvernement du Canada de renouveler son investissement dans le Conseil des académies canadiennes pour cinq autres années. Le Conseil est expressément mentionné dans le Plan d'action économique de 2015 sous la rubrique « Renouveler le financement du Conseil des académies canadiennes », où le gouvernement fait l'éloge du mandat du Conseil et du travail qu'il a accompli jusqu'à présent et propose d'accorder au Conseil 15 millions de dollars sur 5 ans à compter de 2015-2016.

7. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent 214 781 $ de comptes clients et 160 279 $ de TPS à recevoir pour un total de 375 060 $.

8. Engagements

L'organisation a signé un bail à l'égard d'une période de dix années commençant le 1er février 2006 et des contrats à l'égard du matériel de bureau. Les paiements annuels pour l'année sont les suivants :

A/F 2016	209 127 $

9. Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance consistent en loyer payé d'avance de 20 492 $, dépôts d'hôtel de 500 $, assurance de responsabilité de 2 550 $, frais d'affranchissement de 32 $, 1 085 $ de frais trimestriels de location de photocopieur payés d'avance, et un police d'assurance commerciale de 603 $ pour un total de 25 262 $.

10. Fonds de rémunération différée

Puisque la dernière année de l'entente de financement en vigueur a commencé, la direction du Conseil a collaboré étroitement avec son conseil des gouverneurs pour voir à ce que le Conseil et ses gouverneurs n'aient pas de dette non provisionnée. Grâce à l'aide et aux efforts diligents de la présidente du conseil des gouverneurs, un fonds restreint à une affectation interne a été créé pour réserver des fonds aux éventuelles dettes non provisionnées. La direction du Conseil entend gérer les risques connexes dans le futur en étroite collaboration avec les comités de vérification, des finances et des risques.

11. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs ont été regroupés en conformité avec la présentation de l'année courante.